



TIF
TELECOMMUNICATIONS
INDUSTRY FOUNDATION



Wireless
Infrastructure
Association

La Fondation de l'industrie des télécommunications (FIT) et la Wireless Infrastructure Association (WIA) sont heureux d'annoncer la publication du livre blanc suivant.

Nids d'oiseaux sur Tours : Atteindre la Coexistence

Date de publication : janvier 2025

This document was originally written in English and the English version of this document remains a reader's best reference source. This translation is provided for convenience for those wanting to learn more about the industry it does not account for differences in dialect. The information contained in this document is provided for general informational purposes only and is subject to change without notice. While every effort has been made to ensure the accuracy and reliability of the content at the time of publication, new data, evolving standards, and updated guidance may render portions of this document outdated or incomplete. The authors and publishers make no representations or warranties, express or implied, regarding the completeness, accuracy, or suitability of the information or this translation for any particular purpose. Users are encouraged to consult relevant experts or official sources before making decisions based on this material. This document does not provide legal advice and is intended to support education, learning, and feedback.

Ce document a été initialement rédigé en anglais et la version anglaise demeure la source de référence principale pour les lecteurs. Cette traduction est fournie à titre de commodité pour ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur le secteur ; elle ne tient pas compte des différences dialectales.

Les informations contenues dans ce document sont fournies uniquement à des fins d'information générale et peuvent être modifiées sans préavis. Bien que tous les efforts aient été déployés pour garantir l'exactitude et la fiabilité du contenu au moment de la publication, de nouvelles données, l'évolution des normes et des directives mises à jour peuvent rendre certaines parties de ce document obsolètes ou incomplètes.

Les auteurs et les éditeurs ne donnent aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, quant à l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation des informations ou de cette traduction à un usage particulier. Les utilisateurs sont encouragés à consulter des experts compétents ou des sources officielles avant de prendre des décisions fondées sur ce document.

Ce document ne constitue pas un avis juridique et vise à soutenir l'éducation, l'apprentissage et le retour d'information.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

LA FONDATION DE L'INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (« TIF ») N'EXERCE NI NE CONTRÔLE LE RESPECT DU CONTENU DE CE DOCUMENT. DE PLUS, TIF NE CERTIFIE, N'INSPECTE, NE TESTE NI N'ENQUÊTE AUTREMENT SUR LES PRODUITS, LES CONCEPTIONS OU LES SERVICES NI SUR AUCUNE ALLÉGATION DE CONFORMITÉ AU CONTENU DE CE DOCUMENT.

TOUTES LES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, SONT EXCLUES, Y COMPRIS SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CE DOCUMENT OU DE SON CONTENU, SON ADÉQUATION OU SON APPROPRIATION À UN USAGE OU À UNE FIN PARTICULIÈRE, SA QUALITÉ MARCHANDE ET SA NON-VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS. TIF DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DU CONTENU DES PRÉSENTES ET NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNE AUCUNE GARANTIE QUANT À LA CONFORMITÉ DU CONTENU À TOUTE LOI, RÈGLE, RÉGLEMENTATION, NORME DE L'INDUSTRIE OU AUX EFFETS SUR LA SÉCURITÉ OU LA SANTÉ DU CONTENU DES PRÉSENTES OU DE TOUT PRODUIT OU SERVICE MENTIONNÉ DANS CE DOCUMENT OU PRODUIT OU FOURNI POUR S'Y CONFORMER.

TIF NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, DÉCOULANT DE OU LIÉS À TOUTE UTILISATION DE CE DOCUMENT OU DU CONTENU QU'IL CONTIENT, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUS LES DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS LES DOMMAGES POUR PERTE D'ACTIVITÉ, PERTE DE PROFITS, LITIGES OU AUTRES), QU'ILS SOIENT FONDÉS SUR UNE RUPTURE DE CONTRAT, UNE RUPTURE DE GARANTIE, UN DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS OU AUTRE, MÊME SI ELLE A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA NÉGATION PRÉCÉDENTE DES

DOMMAGES EST UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE L'UTILISATION DU CONTENU DES PRÉSENTES, ET CE CONTENU NE SERAIT PAS PUBLIÉ NI PARRAINÉ PAR L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (« TIA ») OU TIF SANS DE TELLES LIMITATIONS. LE DOCUMENT DOIT ÊTRE UTILISÉ À DES FINS D'INFORMATION UNIQUEMENT ET EST DESTINÉ À FOURNIR UN APERÇU À DES FINS ÉDUCATIVES ET À SOLLICITER LA CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

CE DOCUMENT N'EST PAS UNE NORME. CE DOCUMENT REPRÉSENTE UNIQUEMENT LES COMMENTAIRES ET LES OPINIONS DES AUTEURS ET N'EST PAS DESTINÉ À REMPLACER, MODIFIER OU INTERPRÉTER TOUTE LOI, RÈGLE, RÉGLEMENTATION OU AUTRE NORME DE L'INDUSTRIE OU DE LA TIA. LA PUBLICATION DE CE DOCUMENT NE REPRÉSENTE PAS LA POSITION NI L'APPROBATION DE LA TIA OU DE LA TIF.

DÉCLARATION ANTITRUST

LA FONDATION DE L'INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (« TIF ») SOUTIENT LA PLEINE CONFORMITÉ AUX LOIS ANTITRUST ET SUR LA CONCURRENCE. TOUTES LES PERSONNES QUI ONT AIDÉ À LA

RÉDACTION DE CE LIVRE BLANC DE LA TIF ET TOUS LES PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS CONVOQUÉES, ORGANISÉES OU SOUTENUES PAR LA TIF, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PARTICIPANTS, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LES DIRIGEANTS ET LES EMPLOYÉS DE LA TIF, LES MEMBRES DES COMITÉS DE LA TIF ET LES AUTRES INVITÉS (COLLECTIVEMENT, LES « PARTICIPANTS ») SONT TENUS DE PRENDRE TOUTES LES MESURES RAISONNABLES NÉCESSAIRES POUR SE CONFORMER AUX LOIS ANTITRUST ET SUR LA CONCURRENCE FÉDÉRALES ET ÉTATIQUES APPLICABLES.

LES PARTICIPANTS NE DOIVENT PAS DISCUTER NI ÉCHANGER D'INFORMATIONS OU DE DONNÉES CONCERNANT LES PRIX, LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AYANT UNE INCIDENCE SUR LES PRIX, LES POLITIQUES DE PRIX DE L'INDUSTRIE, LES PROCÉDURES DE MARKETING, L'AFFECTATION DES FONDS, LES LISTES DE CLIENTS, LES RESTRICTIONS SUR LES TYPES ET LA QUANTITÉ DE PRODUITS ET SERVICES, LES REFUS DE FAIRE DES AFFAIRES AVEC CERTAINS FOURNISSEURS OU CLIENTS, OU D'AUTRES SUJETS SIMILAIRES. DE PLUS AMPLES INFORMATIONS CONCERNANT LA POLITIQUE ANTITRUST DE LA TIF SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE

DES NIDS D'OISEAUX SUR LES TOURS : PARVENIR À LA COEXISTENCE

« Nous sommes sur le site, mais il y a un nid sur la tour. Que devons-nous faire ? »

Les propriétaires de structures connaissent trop bien cette nouvelle. Rosenberg et al. (2019) ont documenté une augmentation de 15 millions d'oiseaux de proie depuis 1970. Cela, combiné à une éducation et à une sensibilisation accrues dans l'industrie des télécommunications, a entraîné une augmentation du nombre de signalements de nids sur les tours. Les oiseaux adultes qui nichent peuvent être potentiellement dangereux pour les travailleurs des tours. Les lois protègent la plupart des espèces d'oiseaux indigènes contre la capture (par exemple, la mort, les blessures ou les actions qui entraînent l'échec ou l'abandon du nid) et certaines contre les perturbations. Les travaux sur le site de la tour doivent-ils s'arrêter ? Pas nécessairement. Une idée fausse courante est que vous ne pouvez pas légalement grimper sur une tour qui a un nid actif. Vous POUVEZ, mais vous devez prendre les bonnes mesures pour rester dans la légalité et protéger la faune qui partage la structure. En fonction des considérations spécifiques au site et de l'étendue des travaux, les travaux sur la tour peuvent se poursuivre, à condition que les travailleurs de la tour suivent des pratiques visant à minimiser le risque d'abandon du nid et de blessure des oiseaux sur les tours. Idéalement, les tours sont conçues de manière à empêcher les nids d'oiseaux dans les zones auxquelles les travailleurs peuvent avoir besoin d'accéder. Dans certains cas, les travailleurs des tours peuvent empêcher de futures tentatives de nidification d'oiseaux en installant des dispositifs d'exclusion de nids (DEN). L'utilisation de DEN peut garantir un accès toute l'année aux tours et aux équipements, ce qui permet en fin de compte d'économiser du temps et de l'argent. Souvent, ces dispositifs ne fonctionnent pas comme prévu, mais selon le site, ils peuvent avoir des avantages.

Les auteurs de cet article cherchent à partager des connaissances et des ressources qui peuvent être prises en compte par une personne confrontée à un problème avec des oiseaux. Cependant, il faut comprendre que cet article est écrit dans l'environnement réglementaire fédéral actuel et qu'il est daté comme tel. Des réglementations étatiques ou locales supplémentaires peuvent exister. De nombreux principes continueront d'exister ; cependant, leur application peut devoir être ajustée. Les auteurs reconnaissent et soutiennent également fermement que de nombreux propriétaires de structures ont des exigences très spécifiques pour la gestion de la faune et que celles-ci sont contractuelles. Cet article n'est PAS destiné à remplacer ces exigences, mais plutôt à créer un dialogue basé sur l'expérience et l'environnement actuel. Surtout, les auteurs encouragent un dialogue ouvert et honnête avec les organismes de réglementation lorsqu'il y a des problèmes avec la faune et un besoin de soutenir l'infrastructure des télécommunications.

DÉFINITIONS

Nid actif (en cours d'utilisation) - Généralement, un nid avec des œufs viables ou des oisillons présents. Cependant, la

La définition peut varier en fonction du droit fédéral, de l'État et de l'espèce. Par exemple, les nids de balbuzards dans certains États ne sont décrits comme « actifs » que si des œufs ou des oisillons sont présents et dans d'autres États, ils sont actifs si un oiseau adulte construit et entretient un nid vide.

Envolé - Tout oisillon qui a quitté le nid de son propre gré. Ces jeunes reviennent souvent retournent au nid dans les jours ou les semaines suivant leur départ du nid ; cependant, ils ne sont plus considérés comme des oisillons.

Nid inactif (non utilisé) – Tout nid qui ne contient pas d'adultes, d'œufs viables ou de jeunes oiseaux. Cependant, la définition peut varier en fonction du droit fédéral, de l'État et de l'espèce. En particulier, les adultes qui s'occupent de nids sans œufs ni oisillons sont considérés comme actifs dans certains États et inactifs dans d'autres.

Espèces protégées – Espèces d'oiseaux qui sont référencées dans l'Endangered Species Act (ESA; Liste des espèces sauvages menacées et en voie de disparition - 50 CFR 17.11), Migratory Bird Treaty Act (MBTA; Liste des oiseaux migrateurs - 50 CFR 10.13) et Bald and Golden Eagle Protection Act (Eagle Act; pygargues à tête blanche et aigles royaux) et autres réglementations étatiques ou locales.

Enlèvement et relocalisation – L'enlèvement du nid consiste à détruire le nid ou à le rendre inutilisable d'une autre manière inutilisable, par exemple en obstruant le nid. La relocalisation du nid consiste à déplacer le nid de son substrat d'origine vers un nouveau substrat, par exemple d'une tour vers une plate-forme de nidification. Des permis fédéraux et étatiques peuvent être exigés si le nid est actif et, dans certains cas, s'il est inactif.

Les exigences relatives aux permis d'État varient selon l'État et l'espèce d'oiseau. Il est important de vérifier auprès des agences de ressources naturelles de l'État avant d'enlever ou de déplacer des nids.

Prise/Capture – « Capture » est défini par l'USFWS comme « poursuivre, tenter de chasser, tirer, blesser, tuer, piéger, capturer ou collecter. » La capture comprend la mort ou la blessure d'oiseaux adultes. Elle comprend également la mort ou la blessure d'œufs viables ou d'oisillons, ainsi que l'abandon ou l'échec du nid. Pour la structure du nid elle-même, « collecter » s'applique à la prise de la structure du nid. Le MBTA exige également une autorisation pour être en possession de nids, d'œufs ou d'oiseaux. En vertu du MBTA, l'USFWS ne considère pas la destruction d'un nid d'oiseau seul (sans oiseaux ni œufs) comme une capture, à condition qu'aucune possession n'ait lieu pendant la destruction. Toutefois, d'autres réglementations peuvent protéger le nid, par exemple l'ESA, l'Eagle Act ou les réglementations étatiques.

HISTORIQUE ET ÉTAT ACTUEL DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES OISEAUX ET DE LEURS NIDS

Depuis les années 1970, de nombreuses espèces d'oiseaux de proie (rapaces) ont rebondi, notamment les pygargues à tête blanche et les balbuzards pêcheurs, qui sont les nicheurs protégés les plus courants sur les tours de communication. Les deux espèces ont connu un déclin démographique extrême dans les années 1960-1970 en raison de l'utilisation du DDT, d'autres polluants, ainsi que de la perte d'habitat, de l'empoisonnement au plomb et du tir illégal. Les lois (voir encadré) telles que la Clean Water Act, l'ESA, le MBTA et l'Eagle Act, ainsi que l'interdiction du DDT par l'Environmental Protection Agency, ont amélioré la qualité de l'eau, réduit la pollution et entraîné la

rétablissement de ces espèces et d'autres. Le MBTA protège plus de 1 100 espèces d'oiseaux, dont le balbuzard pêcheur et d'autres rapaces. Une liste des oiseaux migrateurs se trouve au 50 CFR 10.13. Certaines de ces espèces sont protégées par des lois fédérales supplémentaires. Les pygargues à tête blanche et les aigles royaux sont

protégés par l'Eagle Act. Certaines espèces et sous-espèces sont également protégées par l'ESA. Une liste des espèces sauvages menacées et en voie de disparition se trouve au 50 CFR 17.11. Le MBTA interdit la capture d'oiseaux migrateurs, y compris la mort ou la blessure d'œufs viables ou d'oisillons, la capture de nids actifs et les activités qui entraînent l'abandon ou l'échec du nid. L'Eagle Act interdit également la capture de nids inactifs et la perturbation de la nidification des pygargues à tête blanche et des aigles royaux. L'ESA interdit également le harcèlement ou le préjudice causé aux oiseaux inscrits à l'ESA. Dans la plupart des États

de nombreux oiseaux sont également protégés par les lois de l'État sur la faune, qui peuvent imposer des exigences supérieures aux exigences fédérales.

La loi MBTA et la loi sur les aigles n'interdisent pas de faire fuir les oiseaux, à condition que l'abandon du nid ou l'échec du nid ne se produise pas. Pénétrer dans la zone de nidification peut entraîner le départ des oiseaux de leurs nids, exposant les œufs et les jeunes aux intempéries et aux prédateurs. Pour éviter les activités interdites, le personnel d'acquisition de sites, les sous-traitants et les coordinateurs de terrain peuvent travailler avec les États et le gouvernement fédéral

les biologistes pour comprendre les lois, les politiques et les directives. Le propriétaire de la structure peut également mettre en place des exigences qui peuvent dépasser les exigences de l'État/fédéral. Il est important que tous ceux qui travaillent dans l'industrie des communications connaissent non seulement les lois, mais aussi les exigences des propriétaires de structures et des utilisateurs finaux qui peuvent également avoir des exigences spécifiques qui vont au-delà des exigences légales. Les activités de construction affectant les nids d'oiseaux ne passent pas inaperçues. Les biologistes des États et du gouvernement fédéral, ainsi que les voisins et les observateurs d'oiseaux locaux, observent régulièrement les nids et peuvent informer les agences de protection de la faune lorsque des travaux sont effectués à proximité des nids. Aucun des propriétaires de tours, des utilisateurs finaux ou des entrepreneurs réputés ne souhaite enfreindre les règles en place pour protéger ces oiseaux.

COMMENT LES TRAVAUX SUR LES TOURS PEUVENT-ILS CONTINUER AVEC UN NID D'OISEAU PRÉSENT SUR OU À PROXIMITÉ DE LA STRUCTURE ?

Pour répondre à cette question, il y a certaines choses qui doivent être comprises et communiquées :

- Comment est définie la « proximité de la structure » ? Cette définition varie en fonction de l'oiseau l'espèce et la tolérance individuelle des oiseaux à l'activité humaine et peuvent être affectées par la portée des travaux. Il est essentiel d'entretenir une relation avec les représentants locaux de l'USFWS pour comprendre les exigences. Les éléments suivants doivent être communiqués au cours de la conversation :
 1. Est-il possible d'effectuer des travaux avant la ponte des œufs ou après l'envol des oisillons ? Si sinon, pourquoi les travaux sont-ils nécessaires et quelle est leur urgence ?
 - Les travaux urgents nécessaires pour assurer la santé et la sécurité humaines peuvent être appropriés même si des nids actifs sont présents. Les travaux d'entretien doivent être retardés jusqu'à l'envol des oisillons ou effectués avant la ponte des œufs. Le réseau est hors service et assure une couverture essentielle. Le problème est un cavalier à 100 pieds avec le nid à 160 pieds. C'est différent de la situation où il y a des alarmes à 160 pieds, mais le système fonctionne toujours.
 2. Comment les travaux effectués pourraient-ils potentiellement avoir un impact et/ou modifier le comportement de l'oiseau ?
 - Les oiseaux sont plus susceptibles d'être affectés si les travaux sont effectués au-dessus ou à côté d'un nid actif. Les oiseaux sont moins susceptibles d'être affectés si les travaux sont effectués en dessous d'un nid actif ou lorsque le nid est inactif. Pour le premier exemple ci-dessus, une personne travaillerait sur la tour bien en dessous des oiseaux et une autre serait au sol. Cependant, le deuxième exemple nécessiterait que quelqu'un travaille à la hauteur du nid.
 3. Comment l'agitation et/ou les changements de comportement de l'oiseau seront-ils surveillés ?

- Des observateurs formés peuvent surveiller les oiseaux pour déterminer si le travail les perturbe

Le travail d'entretien de routine peut avoir lieu à condition que les oiseaux ne soient pas perturbés. Les risques doivent être évalués si les oiseaux sont perturbés et que le travail est effectué pour des raisons de santé ou de sécurité. Considérez :

Le travail peut-il s'arrêter si le surveillant des oiseaux observe une agitation accrue ?

Agitation ?

- Le travail peut-il être achevé par phases si l'oiseau s'agite ?

4. Informations supplémentaires pouvant être demandées par l'USFWS.

Avant de commencer les activités de construction ou d'entretien sur les tours avec des nids, il est

Il est essentiel de contacter l'agence de protection des ressources naturelles de l'État et le bureau régional de l'USFWS pour obtenir les permis, les recommandations et les exigences. Si des travaux doivent avoir lieu

près d'un nid actif, l'USFWS peut recommander un permis de déprédation ou un permis de prélèvement de nid d'aigle. Les permis de déprédation prennent souvent des mois à être obtenus, il est donc important de coordonner tôt. Les délais de traitement des permis de prélèvement de nid d'aigle dépendent de votre admissibilité à un permis général (délivrance instantanée) ou à un permis spécifique (plusieurs mois de traitement). Selon l'espèce d'oiseau et la juridiction/l'État, ainsi que les exigences du propriétaire de la structure dans laquelle se trouve le nid, un permis et/ou la présence sur place de personnel qualifié peuvent également être requis pour l'enlèvement des nids inactifs,

en particulier les nids d'aigles. Les permis peuvent nécessiter une visite du site et une surveillance par un biologiste qualifié. N'oubliez pas que la communication est essentielle. L'USFWS doit comprendre clairement le problème et peut ensuite fournir des informations appropriées. Ils travailleront avec vous si vous travaillez avec eux.

Certains propriétaires de structures ont des politiques et des protocoles pour traiter les nids d'oiseaux sur les tours installations. Les propriétaires de structures doivent être consultés pour maintenir la cohérence avec les politiques

et pour éviter les conflits. En fait, ne pas le faire peut constituer une violation du contrat avec le propriétaire de la structure. La planification de la construction de tours et des activités d'entretien pour l'extérieur

de la saison de nidification est l'une des meilleures façons d'éviter d'avoir besoin de permis. Généralement,

les restrictions sur les activités des tours sont moins strictes pendant la saison de non-reproduction. Informations pour la planification et la consultation (<https://ecos.fws.gov/ipac/>), Connaissance aviaire

Réseau (<http://avianknowledge.net/>) ainsi que les agences d'État et l'USFWS peuvent

fournir des informations sur le calendrier de nidification spécifique à la zone de la tour. Une planification précoce offre aux entreprises une fenêtre d'exploitation ferme et aux agences un temps d'examen et d'autorisation, augmentant ainsi la probabilité d'un projet réussi.

Les étapes suggérées suivantes peuvent être utilisées pour identifier un nid d'oiseau et déterminer s'il est actif :

1. Au moment de la visite du site, ou idéalement avant qu'une équipe ne soit déployée sur le site, évaluer chaque structure (et les zones adjacentes si possible) pour déterminer si des nids sont présents. Souvent, des oiseaux peuvent être vus dans ou près des nids actifs. Dans certaines situations, leur comportement de nidification sera évident en raison de la présence d'adultes reproducteurs, de vocalisations d'adultes et de vols défensifs, ou de la présence de poussins. Dans d'autres situations, il peut être plus difficile de déterminer l'état du nid.

2. Lorsque des nids sont présents, il est utile de documenter les espèces observées dans la zone (voir encadré), l'emplacement des nids, si les nids sont activement utilisés par les oiseaux, et de déterminer si le nid entrave physiquement le travail sur la tour.

a. Certains oiseaux peuvent être difficiles à voir dans le nid lorsqu'ils incubent les œufs et élèvent les jeunes, car ils sont assis très bas dans le nid, seule la tête ou la queue étant visible au-dessus du nid. D'autres indicateurs de nidification peuvent être des plumes duveteuses, de grandes quantités d'excréments d'oiseaux blancs sur les bâtons du nid, des branches fraîches et vertes sur le nid, des os ou des restes de nourriture sur le sol sous un nid, ou des oisillons dans le nid. Si aucune activité d'oiseau adulte ou juvénile n'est observée après avoir observé le nid pendant 2 à 3 jours à différents moments de la journée pendant la saison de reproduction, on peut supposer sans risque que le nid est inactif. Les pygargues à tête blanche et les aigles royaux bénéficient d'une protection supplémentaire en vertu de l'Eagle Act. Selon l'Eagle Act, les nids d'aigles sont soit « en cours d'utilisation », soit des « nids de remplacement ». Quel que soit leur état d'activité, les nids d'aigles sont protégés par l'Eagle Act. Des permis sont nécessaires pour enlever, modifier ou endommager.

b. Les véhicules aériens sans pilote (UAV) ou « drones » qui volent près de la tour peuvent observer l'état d'un nid. Il faut veiller à ce que les parents ou les oisillons ne soient pas perturbés par la présence de l'UAV. Une zone tampon d'au moins 300 pieds doit être maintenue jusqu'à ce que la détermination puisse être faite. Si des œufs ou des oisillons sont présents, l'UAV doit être retiré immédiatement. Si les parents sont agités et/ou semblent adopter une attitude agressive, le drone doit être immédiatement atterri afin d'éviter de blesser l'oiseau et l'UAV. Les balbuzards pêcheurs, les pygargues à tête blanche et autres rapaces attaquent et abattent souvent les drones. Cela peut endommager le drone et blesser l'oiseau.

REMARQUE : Une consultation efficace avec le propriétaire de la structure, l'utilisateur final et

l'engagement de l'USFWS peuvent éliminer les problèmes pour toutes les parties concernées. Connaissez votre champ d'action et demandez conseil.

- Si le nid est jugé inactif, les directives suivantes s'appliquent à la date de publication de ce document :
 - a. Les travaux peuvent se poursuivre, si nécessaire. Les nids d'aigles sont protégés par l'Eagle Act toute l'année. et ne doivent pas être modifiés, déplacés, enlevés ou endommagés pendant les travaux.
 - b. Si l'enlèvement du nid est souhaité, contactez le bureau régional de l'USFWS ou l'agence de la faune de l'État pour déterminer si le nid peut être enlevé sans permis. Travaillez toujours dans le respect des exigences du propriétaire de la structure et des exigences de l'utilisateur final.
 - c. Si le déplacement du nid est souhaité, contactez le bureau régional de l'USFWS ou l'État agence de la faune pour déterminer si le nid peut être déplacé et quels permis seraient nécessaires pour le faire. Les nids de balbuzards pêcheurs inactifs, par exemple, peuvent être enlevés sans permis dans la plupart des cas, mais les balbuzards pêcheurs ont tendance à revenir et à reconstruire au même endroit. L'enlèvement du nid peut être un effort décourageant et futile à long terme, à moins qu'un dispositif d'exclusion de nid ne soit utilisé. Si la construction d'une plate-forme de nidification alternative est prévue, il est recommandé de la construire avant d'enlever le nid d'origine. L'État ou l'USFWS peut fournir des directives sur l'emplacement et la construction de la plate-forme. Si possible, les nids doivent être enlevés intacts et fixés à de nouvelles plates-formes de nidification. Une fois le déplacement du nid terminé, les travaux peuvent être

effectuée sur le site. L'État ou l'USFWS peuvent demander à être présents et informés au moins 48 heures avant de déplacer un nid.

- d. S'il est déterminé tardivement que le nid est actif, les travaux doivent être arrêtés immédiatement et ne reprendre que conformément aux directives établies ci-dessus. S'il s'agit d'un nid de pygargue à tête blanche ou d'aigle royal, contactez immédiatement l'USFWS.

Les étapes suggérées suivantes peuvent être utilisées pour rationaliser le processus de travail sur les tours si

les nids d'oiseaux sont actifs : 1.

La première étape consiste à connaître les exigences du propriétaire de la tour et de l'utilisateur final

- 2. L'étape suivante consiste à identifier l'espèce qui utilise une tour. Si l'espèce ne pose pas

d'exigences supplémentaires, les travaux peuvent se poursuivre. Si l'espèce d'oiseau ne peut pas être identifiée, la meilleure pratique consiste à supposer qu'il s'agit d'une espèce protégée. La plupart des oiseaux indigènes sont protégés. Il est important qu'il s'agisse d'une identification définitive. Faites appel à un biologiste qualifié si nécessaire.

- 3. S'il est déterminé que le nid est actif avec une espèce protégée, il est recommandé de consulter l'USFWS avant de poursuivre les travaux sur le site. De nombreux éléments entrent en ligne de compte dans la création d'un environnement de travail sûr pour le nid actif. Les travaux à proximité du nid doivent être évités entre le moment où les oisillons éclosent et environ deux semaines après leur envol. En général, le stade du nid est important. Les œufs et les jeunes oiseaux peuvent être blessés par la chaleur et le froid. Dans certaines situations, un bloc continu de temps de perturbation est préférable à des visites courtes répétées qui ne permettent pas aux parents de revenir au nid. Les travaux doivent être limités lorsque les oisillons sont pleinement mobiles mais n'ont pas encore quitté le nid, car ils peuvent tomber ou sauter du nid. Si un oiseau (adulte ou poussin) est blessé pendant les travaux proposés, l'entreprise responsable de la blessure doit envisager de payer les frais de vétérinaire, de réhabilitation et de remise en liberté. Dans l'ensemble, l'objectif est de réduire l'impact sur les oiseaux. Si des travaux sont nécessaires à proximité d'un nid actif, le personnel de construction peut procéder comme suit :

- a) Activité de construction ou de réparation qui n'implique pas l'escalade d'une tour ou de travailler sur le toit d'un bâtiment et qui n'a pas le potentiel d'affecter le comportement normal de l'oiseau (des oiseaux) (par exemple, travailler à l'intérieur d'un abri existant,

travaux au sol sous une tour qui n'impliquent pas d'équipement lourd ou de bruits forts) peuvent se dérouler normalement sans permis spéciaux. L'Eagle Act interdit de perturber les aigles (voir encadré) et l'USFWS doit être contacté pour déterminer si l'activité est susceptible d'avoir un impact sur la nidification des aigles.

- b) Si les activités de construction requises impliquent l'escalade d'une tour ou le travail sur le toit d'un bâtiment et pourraient affecter le comportement normal de l'oiseau, l'espèce d'oiseau doit être prise en compte. Des permis de l'USFWS sont susceptibles d'être requis pour les nids d'aigles et les nids d'espèces protégées par l'ESA (voir encadré). Des permis d'État peuvent être requis pour les espèces non protégées par l'ESA et l'Eagle Act. En cas de doute, contactez l'USFWS et les agences de la faune de l'État. Les équipes de tour ont toujours la possibilité de programmer des activités lorsque le nid est inactif, après que les jeunes se sont envolés.

- c) Si la construction ou la réparation implique de grimper sur la tour ou de travailler sur un toit d'immeuble, mais a peu ou pas d'impact potentiel sur le comportement normal de l'oiseau, les travaux sur la tour peuvent se poursuivre en tenant compte de la sécurité des oiseaux et après avoir vérifié que l'État et l'USFWS autorisent ces activités prévues (avec ou sans supervision et/ou permis).

4. Pour éviter les blessures et les violations potentielles, le bien-être des oiseaux sera mieux servi en consultant l'État ou l'USFWS pour déterminer le moment le plus sûr de la journée pour accéder aux zones de nidification ou aux zones de la structure qui peuvent poser problème aux oiseaux.

En général, les osillons sont plus résistants aux intempéries à mesure qu'ils grandissent, mais il est important de planifier les travaux pour éviter les conditions météorologiques extrêmes de chaleur, de froid ou d'humidité. Évitez la chaleur de la journée et les périodes de nidification potentiellement sensibles du début de la matinée et de la fin de soirée (en fonction du climat local climat). Consultez l'État ou l'USFWS si votre travail doit s'écarter des directives de l'agence directives.

- a. Si un permis a été délivré, il est important de respecter les conditions du permis et les directives de l'agence sur la durée du temps passé sur le site du nid et sur la tour. Consultez l'État ou l'USFWS si votre travail doit s'écarter des directives de l'agence.

- b. Indépendamment du fait qu'un permis ait été requis pour les travaux, la poursuite

L'observation du nid et des oiseaux adultes est recommandée pour s'assurer que les travaux n'« agitent » pas les oiseaux ou ne les incitent pas à partir pendant une période prolongée. En général, les travaux doivent être interrompus après deux heures si l'oiseau adulte est parti et n'est pas retourné au nid. Si possible, affectez des biologistes qualifiés ayant une expérience du comportement aviaire pour surveiller le nid et documenter les observations sur le terrain pendant les travaux sur la tour. 5.

Si un nid présente un risque potentiel d'incendie ou un autre danger pour la sécurité (par exemple, obstruer

le marquage et l'éclairage de la tour, empêche les réparations nécessaires au marquage et à l'éclairage FAA Avis aux aviateurs (NOTAM), etc.), l'enlèvement du nid doit être effectué en fonction des recommandations de calendrier appropriées de l'USFWS. Avant l'enlèvement du nid, l'USFWS et l'agence d'État compétente doivent être contactées pour obtenir les permis nécessaires. Certains nids, tels que les nids d'aigle, sont protégés toute l'année ; cependant, ce n'est pas le cas pour les nids de toutes les espèces d'oiseaux (voir encadré). Les agences de délivrance des permis peuvent exiger qu'une copie du ou des permis soit conservée sur le site pendant la construction. Avant que les nids ne soient enlevés, il peut être utile de tenir une réunion de coordination entre le coordonnateur de terrain, le sous-traitant et le directeur régional. L'enlèvement des nids peut être difficile car ils peuvent être assez grands et lourds. Les bâtons individuels doivent être traités conformément aux instructions du permis, qui peuvent inclure que le matériau soit retiré du site ou décheté pour empêcher qu'il ne soit utilisé lors de futures tentatives de nidification.

La planification et une bonne communication au sein du personnel des travailleurs de la tour ainsi qu'avec les agences d'État et l'USFWS aideront à maintenir les projets dans les délais et en conformité.

LA NIDIFICATION DES OISEAUX SUR LES TOURS ET AUTRES CONFLITS PEUVENT-ILS ÊTRE ÉVITÉS ?

Des dispositifs d'exclusion des nids sont disponibles pour les tours de communication avec une variété de conceptions, de méthodes de fixation et de taux de réussite. Les recherches en ligne et les communications avec les agences de protection des ressources naturelles de l'État peuvent fournir des informations à jour sur les produits les plus efficaces en fonction de l'emplacement et du type d'oiseaux. Certains propriétaires de structures installent des dispositifs d'exclusion des nids sur les tours nouvellement construites avant que les rapaces ne choisissent les tours pour les sites de nidification. L'exclusion préventive des nids peut réduire les problèmes d'entretien des tours, en particulier dans les zones où les balbuzards pêcheurs et les pygargues à tête blanche utilisent fréquemment les tours pour la nidification. Il est important de s'assurer que les dispositifs d'exclusion des nids ne bloquent pas l'éclairage d'obstruction de la FAA ou n'entrent pas en conflit avec la dissipation des charges statiques provenant de l'éclairage et des phénomènes météorologiques. Certains propriétaires de structures fournissent également des plates-formes de nidification alternatives près ou sur les tours avec des nids dans le but de déplacer l'activité des rapaces vers des endroits plus pratiques ou plus sûrs. Cependant, les rapaces sont fidèles aux anciens sites de nidification et peuvent mettre du temps à se détourner de la nidification dans un endroit indésirable.

Les rapaces, ainsi que les petits oiseaux, peuvent être victimes de collisions avec les câbles d'haubanage des tours. Dans de nombreuses situations, il a été démontré que les déviateurs de vol d'oiseaux réduisent les collisions avec les câbles électriques https://wireless.fcc.gov/migratory-birds/Migratory_Birds_fact_sheet.pdf) et peuvent également réduire

les collisions avec les câbles d'haubanage des tours, mais leur efficacité varie. L'installation de déviateurs de vol d'oiseaux est souvent plus rentable lors de la construction initiale de la tour. Les zones à forte concentration d'oiseaux ou d'espèces d'oiseaux rares, ou avec une récurrence connue de collisions, sont les endroits les plus critiques pour envisager l'installation de déviateurs de vol d'oiseaux sur les câbles d'haubanage des tours.

Les rapaces qui nichent ou se perchent sur les tours peuvent s'empêtrer dans le câblage des antennes. Minimiser l'excès de câbles, fixer solidement les câbles à la structure de la tour, et le rétrécissement ou le rubanage des câbles ensemble pour réduire le nombre de petits espaces où les rapaces peuvent insérer leurs ailes, leur tête ou leurs pieds peut réduire le risque d'enchevêtrement. Si un opérateur de tour prend connaissance d'un enchevêtrement ou d'un enchevêtrement potentiel, il doit immédiatement contacter l'agence de protection des ressources naturelles de l'État ou l'USFWS. Certains rapaces peuvent également s'empêtrer dans de la ficelle ou d'autres cordes que les adultes apportent au nid. Bien que ce ne soit pas nécessairement un problème causé par le propriétaire de la tour, si le personnel d'entretien de la tour a la possibilité de retirer ce matériel de la tour et de la zone sous la tour, il doit le faire. Des précautions doivent être prises pour préserver l'intégrité de la structure du nid si le nid doit être laissé en place pour de futures tentatives de reproduction.

CONCLUSION

Alors que le nombre de nids d'oiseaux sur les tours de communication continue d'augmenter, n'oubliez pas que les travaux sur les tours peuvent souvent se poursuivre à condition de prendre les bonnes mesures pour rester dans le cadre de la loi. Les meilleures pratiques de gestion existent pour aider à minimiser et à éviter les risques pour les travailleurs et les oiseaux sur les tours. L'USFWS cherche à aider les gens à comprendre comment travailler dans et autour des environnements avec des espèces protégées. Avec un peu de planification et une communication efficace, la coexistence est possible.

En conclusion, les auteurs de cet article ont des rôles et des responsabilités différents dans l'industrie et le gouvernement. La collaboration sur cet article ne reflète pas une intention de modifier ou d'édulcorer les réglementations ou les normes actuelles. Au lieu de cela, les auteurs ont l'intention de montrer un respect mutuel pour les rôles et les responsabilités de chacun et d'aider les lecteurs à comprendre que, grâce à une communication respectueuse et appropriée, les problèmes liés au site peuvent être résolus, répondant ainsi aux besoins des personnes qui dépendent du service. Nous espérons sincèrement que cet article aidera les femmes et les hommes qui s'efforcent d'améliorer les réseaux de communication en : dissipant certains mythes, en augmentant le respect mutuel entre les professionnels des ressources naturelles et les professionnels des tours, et en améliorant la communication et la compréhension sans formalités administratives inutiles.

Annexe

Informations complémentaires

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Département de la pêche et de la faune du New Jersey. 2013. Lignes directrices qui soutiennent le maintien des nids de rapaces sur les tours de communication dans le New Jersey.

https://www.nj.gov/dep/fgw/ensp/pdf/tower_maint_guidelines.pdf (consulté le 03/05/2020).

Poole, A. F., R. O. Bierregaard et M. S. Martell. 2002. Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*). Dans *The Birds of North America*, No. 683 (A. Poole et F. Gill, éd.). *The Birds of North America Online*, Ithaca, New York.

U.S. Fish and Wildlife Service. 2021. Fiche d'information sur le pygargue à tête blanche.

[https://www.fws.gov/media/bald-eagle-fact-](https://www.fws.gov/media/bald-eagle-fact-sheet#:~:text=A%20large%20raptor%2C%20the%20bald,obtained%20by%20the%20sixth%20year.)

[sheet#:~:text=A%20large%20raptor%2C%20the%20bald,obtained%20by%20the%20sixth%20year.](https://www.fws.gov/media/bald-eagle-fact-sheet#:~:text=A%20large%20raptor%2C%20the%20bald,obtained%20by%20the%20sixth%20year.)

(consulté le 21/10/24).

U.S. Fish and Wildlife Service. 2022. Pratiques bénéfiques en cas de prise accessoire : Communication Tours.

<https://www.fws.gov/story/incidental-take-beneficial-practices-communication-towers-how>

(consulté le 21/10/24).

U.S. Fish and Wildlife Service. 2021. Meilleures pratiques recommandées pour la conception des tours de communication Conception, implantation, construction, exploitation, maintenance et mise hors service.

[https://www.fws.gov/media/recommended-best-practices-communication-tower-design-](https://www.fws.gov/media/recommended-best-practices-communication-tower-design-siting-construction-operation_)

[siting-construction-operation_](https://www.fws.gov/media/recommended-best-practices-communication-tower-design-siting-construction-operation_) (consulté le 21/10/24).

RÉGLEMENTATIONS ET AUTORISATIONS

La loi sur le traité des oiseaux migrateurs (MBTA) interdit la capture (y compris la mise à mort, la capture, la vente, le commerce et le transport) d'espèces d'oiseaux migrateurs protégées sans autorisation préalable du U.S. Fish and Wildlife Service. La loi sur le pygargue à tête blanche et l'aigle royal (Eagle Act) interdit à quiconque, sans permis délivré par le

U.S. Fish and Wildlife Service, de capturer des pygargues à tête blanche ou des aigles royaux, y compris leurs parties, leurs nids ou leurs œufs. La Loi sur les espèces en voie de disparition (ESA) fournit un cadre pour conserver et protéger les espèces en voie de disparition et les espèces menacées et leurs habitats.

Activité	MBTA	Eagle Act	ESA
Prise intentionnelle	Permis disponible	Permis disponible	Permis disponible
Prise accessoire	application discrétion	Permis disponible	Permis disponible
Perturbation	Non interdit	Permis disponible	Permis disponible

Nid inactif	Non protégé, mais permis requis pour la possession	Protégé	Protégé
Habitat	Non protégé	Protégé	Protégé

La loi sur la chasse aérienne interdit de perturber la faune sauvage par des aéronefs, y compris les drones. En substance, si le drone va observer les oiseaux ou le nid, il ne doit y avoir aucune perturbation, et l'observation via un bon système de caméra peut signifier que le drone doit être à environ 150 mètres. Si le drone est utilisé pour vérifier l'équipement, le drone est autorisé à survoler la tour.

<https://fws.gov/program/migratory-birds>

[https://www.fws.gov/law/migratory-bird-treaty-act-](https://www.fws.gov/law/migratory-bird-treaty-act-1918#:~:text=The%20Migratory%20Bird%20Treaty%20Act%20(MBTA)%20prohibits%20the%20take%20(U.S.%20Fish%20and%20Wildlife%20Service.)

[1918#:~:text=The%20Migratory%20Bird%20Treaty%20Act%20\(MBTA\)%20prohibits%20the%20take%20\(U.S.%20Fish%20and%20Wildlife%20Service.](https://www.fws.gov/law/migratory-bird-treaty-act-1918#:~:text=The%20Migratory%20Bird%20Treaty%20Act%20(MBTA)%20prohibits%20the%20take%20(U.S.%20Fish%20and%20Wildlife%20Service.)

IDENTIFICATION DES ESPÈCES COMMUNES

Vous trouverez ci-dessous les espèces les plus courantes identifiées sur les sites de télécommunications. Pour des photos, des fichiers audio, des cartes de répartition et d'autres informations sur ces espèces et d'autres espèces d'oiseaux, consultez All About Birds (<https://www.allaboutbirds.org/news/>

Les pygargues à tête blanche sont des oiseaux relativement grands. Les adultes ont un corps brun, une tête blanche, une queue blanche et un bec jaune. Avant l'âge de cinq ans, la plupart des pygargues à tête blanche sont bruns avec des taches blanches sur la tête, la queue, le corps et les ailes.

Les condors de Californie sont les plus grands oiseaux d'Amérique du Nord. Leurs excellentes capacités de vol plané permettent leur permettre de parcourir de longues distances pour se nourrir de carcasses d'animaux. Les couples nichent dans des grottes sur des parois rocheuses. Dans les années 1980, la population est tombée à 22 oiseaux captifs, mais il y a maintenant environ 275 oiseaux en liberté en Californie, en Utah, en Arizona et en Basse-Californie, dont plus de 160 en captivité. L'empoisonnement au plomb reste une menace majeure pour leur survie.

Les aigles royaux sont l'un des plus grands oiseaux d'Amérique du Nord. Les aigles royaux adultes sont de couleur foncée brun avec des reflets dorés sur la nuque. Les jeunes oiseaux ont des taches blanches distinctes sur le dessous de leurs ailes et à la base de leur queue. Les taches blanches sont plus clairement observées lorsque les aigles royaux volent.

Les balbuzards pêcheurs ont un ventre, une poitrine, une tête et des sous-ailes blancs. Les faces supérieures de leurs ailes et leur dos sont brun foncé, avec une tache brun foncé sur le dessous de leurs poignets. Ils ont des rayures brunes des deux côtés de leur tête.

Les buses à queue rousse ont généralement un dos brun foncé avec un plastron blanc et un ventre, une poitrine, et le dessous de leurs ailes striés. La queue d'un adulte apparaît très pâle cannelle vue d'en bas et cannelle foncée vue d'en haut. La queue d'un jeune oiseau est brune et dépouillée.

RÉFÉRENCE RAPIDE

- Nid non-aigle de statut inconnu ou pouvant contenir des œufs : surveiller l'activité pour déterminer le statut avant d'agir
- Nid non-aigle connu pour ne pas contenir d'œufs : peut être enlevé sans permis fédéral, mais peut nécessiter un permis d'état
- Nid non-aigle suspecté ou connu pour contenir des œufs : permis fédéral nécessaire et éventuellement permis d'état
- Nid d'aigle suspecté ou connu avec ou sans activité ou œufs : permis fédéral nécessaire et éventuellement permis d'état

La FIT remercie les personnes suivantes qui ont bénévolement consacré leur temps et leur expertise à l'élaboration de ce livre blanc de la FIT. Sans leur dévouement et leur engagement à favoriser une meilleure compréhension au sein de l'industrie des télécommunications, ce livre blanc de la FIT n'aurait pas été possible. Les personnes énumérées ci-dessous ont apporté une contribution substantielle à la conception, à la conception, à la recherche et à la création finale de ce livre blanc de la FIT et ont été d'une importance capitale pour son contenu intellectuel et technique.

- Richard Hickey
- Scott Kisting

COMMENTAIRES :

La FIT souhaite recevoir vos commentaires ! Si vous avez des questions concernant ce livre blanc de la FIT, si vous avez des suggestions sur la façon d'améliorer ou de développer ce livre blanc de la FIT, ou si vous souhaitez simplement partager l'impact de ce livre blanc de la FIT sur vous, veuillez consulter notre site Web Commentaires de la FIT et laisser un message à notre conseil d'administration [_____](#) des directeurs.